

de l'histoire de son pays, favorisé qu'il était par les archives publiques et privées qui furent mises à sa disposition. Doué d'une mémoire extraordinaire, d'une activité prodigieuse, il rédigea, pendant longtemps, une étude juridique, et publia, de 1784 à 1786, en quatre volumes in-4°, les *Commentaires sur les coutumes d'Auvergne*, commentaires qui surpassent tous ceux de ses prédécesseurs, vaste et précieux répertoire, consulté jadis par tous les hommes de loi d'Auvergne, avant la rédaction du Code Napoléon.

Le tome I^{er} renferme déjà une étude historique très savante ; mais le tome IV^e indique chez son auteur un esprit méthodique qui ne l'abandonna jamais dans ce travail considérable. Là, chaque fief, terre ou seigneurie de la haute et de la basse Auvergne, d'une partie du Velay et de la Marche, qui entraient dans le ressort de l'ancienne Auvergne, est classé par lettre alphabétique. La chronologie des seigneurs, les faits historiques sur chaque localité sont condensés dans un style correct et sévère¹.

Non seulement le *Commentaire des coutumes d'Auvergne*, par Chabrol, obtint un très grand succès lorsqu'il parut ; mais plus d'un demi-siècle après il jouissait d'une grande célébrité. Les exemplaires recherchés s'en vendaient très chers. On les trouvait dans toutes les bibliothèques sérieuses du centre de la France.

Chabrol qui avait acquis une grande fortune, grâce à son travail, ainsi que nous venons de le dire, devint bientôt l'un des plus grands propriétaires de la province. Il acheta une série d'importantes terres, parmi lesquelles Verrières, Chaméanes, la baronnie de Tournoël (1766), la baronnie de Murol (vers 1780), etc.

Il assista à l'Assemblée de la noblesse à Riom, en 1789, et mourut dans cette ville, dont il était la gloire, le 22 février 1792, âgé de soixante-dix-huit ans.

Ce grand jurisconsulte s'était marié deux fois, et avait eu plusieurs enfants. Nous devons citer un député de la noblesse d'Auvergne aux états généraux de 1789, créé comte héréditaire

¹ Les notes qui ont servi à rédiger le manuscrit de Chabrol sont conservées par son descendant, M. le comte de Chabrol-Tournoël, à Riom. Elles sont écrites par son père d'une écriture longue, penchée, très rapide, souvent difficile à lire. On reconnaît dans ce recueil une activité prodigieuse.